

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 65/16/SPCG accordant à la Compagnie des Messageries Maritimes la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, plateau du Serpent (T.F. n° 801).

n° 65/16/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 février 1965

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro  
1 mars 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à la Compagnie des Messageries Maritimes, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, plateau du Serpent, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 801.